

CDOS 83, plateforme d'intermédiation

-

Les 9 missions proposées

Favoriser l'accès à la vie sportive des personnes en situation de handicap, malades ou âgées dépendantes

Mission 1-K

But principal de la mission : Permettre aux personnes en situation de handicap, malades ou âgées dépendantes de pratiquer une activité physique mais aussi de favoriser une éventuelle intégration dans la vie sociale de la structure d'accueil.

Exemples d'actions pouvant être effectuées :

- proposer des **initiations de découverte sportives** à ces personnes au sein des installations de l'association ;
- mettre en place, avec l'aide d'organismes facilitant l'intégration de ces personnes, des initiations hors de la structure d'accueil ;
- développer des partenariats avec des organismes qui puissent leur permettre de **bénéficier d'un accompagnement adapté** ;
- informer et **accompagner ces personnes dans toutes leurs démarches** pour participer à des activités sportives (ex : prise de licence, trajet pour se rendre sur les installations ...) ;
- initier des projets avec les membres de l'association (ex : les jeunes) pour permettre de **créer du lien social intergénérationnel** ;
- sensibiliser les membres de l'association à **l'intégration de ces personnes au sein de la structure** ;
- sensibiliser d'autres associations sportives, les fédérations et des entreprises aux conditions d'accueil de ces personnes ;
- sensibiliser la population pour **changer les regards sur ces personnes** (organisation de matchs de rugby fauteuil, cécifoot ...) ;
- participer à la promotion des activités mises en place, aussi bien en interne qu'en externe (médias, communes, autres clubs) ;
- mettre en place des sorties avec ces personnes pour se rendre sur des manifestations sportives.

Favoriser la santé et la pratique du sport

Mission 2-A

But principal de la mission : Faire comprendre aux adhérents, dirigeants, bénévoles et/ou salariés de la structure d'accueil que la pratique sportive peut jouer un rôle indispensable sur la santé et le bien-être, en mettant en place des actions d'informations et de prévention.

Exemples d'actions pouvant être effectuées :

- **organiser** au sein de l'association **des ateliers de prévention et d'information** sur les **bonnes habitudes alimentaires** ;
- organiser, en lien avec un professionnel, des temps de parole avec les jeunes de l'association autour de la santé et des **risques de dérives dans le sport** et la vie quotidienne (dopage, drogue, alcool) ;
- organiser des rencontres pour **sensibiliser** les familles à la nécessité de repérer précocement le **risque de surpoids et d'obésité**
- organiser des ateliers de découverte des goûts ;
- mettre en place des **ateliers cuisine-santé** en faveur d'une alimentation équilibrée (ex : confection du menu par les jeunes) ;
- aider à la création de supports pédagogiques destinés à sensibiliser les membres de l'association d'accueil au **sport comme vecteur de bien-être physique et mental** ;
- **sensibiliser** les membres de l'association au **don du sang, d'organes et à la recherche médicale** ;
- prendre contact avec d'autres organismes (écoles, communes, autres associations, etc...) pour mettre en place des rencontres et des actions de prévention destinées à une population plus nombreuse.
- participer à la promotion de tout ce qui a été mis en place (rencontres, supports pédagogiques, ateliers ...)

Participer au soutien à la scolarité et aux actions sportives, éducatives, culturelles, et de loisirs, en faveur des jeunes et des familles

Mission 3-D

But principal de la mission : Participer à l'accompagnement scolaire des enfants et jeunes en difficulté scolaire et mettre en place des projets, des événements ou des sorties éducatives, culturelles ou sportives en lien avec les apprentissages afin de faciliter leur assimilation.

Exemples d'actions pouvant être effectuées :

- offrir un **soutien scolaire** aux jeunes de l'association qui sont le plus en difficulté scolaire ;
- participer à **l'aide aux devoirs** des autres jeunes de l'association ;
- permettre aux parents de l'association (notamment les plus éloignés de la langue française) de soutenir leurs enfants dans leur scolarité en leur apportant des **conseils de méthodes** visant à renforcer la motivation des enfants ;
- organiser et animer, en compagnie d'un professionnel, des **ateliers de groupe sur l'écriture ou la lecture** (ex : slam) ;
- mettre en place des **ateliers ludiques et d'animations favorisant les échanges autour des savoirs**, en collaboration avec les établissements scolaires de la communes ;
- organiser des ateliers de découverte de jeux de société éducatifs ;
- mettre en place des **sorties à la fois éducatives et culturelles** (ex : théâtre, cinéma, expositions) **ayant pour thème le sport** ;
- mettre en place des **sorties sportives mettant en avant la cohésion sociale** (ex : matchs de sport féminin pour des sports à dominante masculine, matchs de handisport, etc.).

Encourager la pratique du sport

Mission 5-A

But principal de la mission : Rendre accessible la pratique sportive à tous, et notamment les publics qui en sont le plus éloignés (personnes âgées, personnes en situation de handicap, femmes pour des sports à dominante masculine, personnes vivant en milieu rural, jeunes ...).

Exemples d'actions pouvant être effectuées :

- sensibiliser les bénévoles, adhérents et professionnels de l'association à l'accueil de nouveaux publics (femmes, enfants, jeunes en insertion, personnes handicapées, populations défavorisées ...)
- aller à la rencontre de ces publics pour leur faire découvrir la discipline, leur offrant ainsi un accès à la pratique sportive ;
- mettre en place, avec l'aide d'organismes facilitant l'intégration de ces personnes, des initiations de découverte sportives ;
- mettre en place des outils pour faciliter l'intégration dans l'association de nouveaux adhérents ;
- mettre en place des sorties avec ces publics pour se rendre sur des manifestations sportives ;
- informer et accompagner ces personnes dans leurs démarches pour avoir accès à la pratique sportive (prise de licence, trajet pour se rendre sur les installations ...)
- organiser des événements sportifs favorisant la mixité sociale, la solidarité, la coopération ;
- organiser des événements sportifs originaux mobilisant différents publics (enfants, jeunes, adultes, familles), en accompagnement de grands événements sportifs (ex : JO, Coupe du monde ...)
- participer à la promotion de ces activités et des initiatives mises en place, en interne ou en externe.

Sensibiliser contre les violences sportives

Mission 5-B

But principal de la mission : Responsabiliser la population face aux incivilités qui peuvent être faites sur et autour des lieux de pratique sportives (violences physiques, violences verbales, dégradations matérielles ...).

Exemples d'actions pouvant être effectuées :

- faire un **état des lieux des différentes violences sportives** (physiques, verbales et autres) existantes au sein de l'association ;
- aider à la **création de supports pédagogiques destinés à sensibiliser les membres de l'association** à la lutte contre les violences dans le sport et aux dégradations matérielles ;
- préparer et animer au sein de l'association des **ateliers sur le fair-play et les règles d'usages** ;
- organiser des **rencontres avec des victimes d'agressions, arbitres, gardiens de la paix** ;
- participer à la promotion de ces supports pédagogiques, de ces ateliers et de ces animations ;
- faire connaître les **sanctions** (sportives, financières ou pénales) possibles en cas d'incivilités et dégradations ;
- établir et mettre en place des sanctions propres à l'association ;
- **valoriser les bonnes actions** effectuées au sein de l'association et les faire connaître (en interne, médias) ;
- prendre contact avec d'autres organismes (écoles, communes, autres associations, etc...) pour mettre en place des actions de sensibilisation destinées à une population plus nombreuse ;
- participer à des événements de sensibilisation aux violences sportives.

Participer au développement des actions sportives dans les quartiers isolés en milieu urbain ou dans les zones rurales isolées

Mission 5-C

But principal de la mission : Mettre en place des animations sportives encadrées dans des quartiers en milieu urbain ou des zones rurales isolées et donc en dehors des installations de la structure d'accueil.

Exemples d'actions pouvant être effectuées :

- aller à la **rencontre du public dans des structures sportives** (ex : city stade) en milieu urbain ou dans les zones rurales isolées et **proposer**, en appui d'un bénévole ou d'un salarié diplômé, **une initiation** ou une pratique **encadrée** de sa discipline ;
- mettre en place un **questionnaire autour des pratiques sportives dans ces structures** (provenance géographique, âges, fréquentation, envies, etc.) à destination des jeunes qui les fréquentent et participer au diagnostic de l'enquête ;
- **mettre en place des outils pédagogiques** pour sensibiliser les usagers de ces structures aux valeurs civiques et citoyennes ;
- prendre contact avec des **associations de quartiers** ou autres organismes (missions locales, municipalités, etc.) pour **organiser des activités sportives au sein des quartiers isolés** en milieu urbain ;
- organiser dans les installations de l'association des journées "portes ouvertes", à destination de jeunes issus de quartiers isolés en milieu urbain ou dans de zones rurales isolées ;
- se rapprocher d'autres organismes conduisant ce même type de missions afin d'échanger et d'éventuellement mettre en place des projets communs ;
- faire connaître aux jeunes les dispositifs permettant la prise de licence sportive à moindre coût (ex : Balle de match).

Développer la citoyenneté et le vivre-ensemble par le sport

Mission 5-D

But principal de la mission : Sensibiliser la population, notamment les dirigeants, bénévoles, adhérents de l'association d'accueil, aux valeurs civiques et citoyennes et au vivre-ensemble, à travers des outils et des ateliers.

Exemples d'actions pouvant être effectuées :

- participer à la création d'un outil (ex : charte) sur le fair-play, les règles de bonnes conduites au sein de l'association ;
- accompagner l'appropriation de cet outil en faisant appliquer ces principes aussi bien à l'entraînement que lors de manifestations organisées par l'association (compétitions, tournois, plateaux) ;
- mettre en place des ateliers de sensibilisation autour des différentes violences dans le sport ;
- mettre en place des ateliers de sensibilisation à la lutte contre les dérives de certaines pratiques sportives (ex : dopage) ;
- organiser des réunions entre les membres de l'association et des arbitres, des gardiens de la paix, des élus institutionnels ;
- participer à la promotion de ces outils et de ces ateliers, aussi bien en interne qu'en externe (médias, communes, Comités...) ;
- participer à la promotion d'une approche écocitoyenne lors du déroulement des activités auprès des clubs ;
- organiser, sous la responsabilité d'un éducateur diplômé, des ateliers de sensibilisation aux valeurs et traditions portées par le sport (rugby, football, handball ...) auprès de publics en difficulté sociale ;
- valoriser les bonnes actions (ex : Geste fair-play du CDOS).

Agir pour favoriser la relation parents-enfants par des activités sportives et extra-sportives

Mission 5-E

But principal de la mission : Favoriser la cohésion sociale en se servant du sport pour consolider la relation enfants-parents, grâce à la mise en place d'activités pour renforcer ce lien, notamment au sein de familles où il peut exister une cassure.

Exemples d'actions pouvant être effectuées :

- établir un **diagnostic sur les difficultés** pouvant être rencontrées par des jeunes de l'association au sein de leur famille ;
- organiser des **journées d'information** pour expliquer aux parents le fonctionnement de l'association
- organiser des **rencontres sportives où parents et enfants pratiquent ensemble** (varier les activités, les disciplines) ;
- organiser des événements et sorties para sportives auxquelles parents et enfants participent ensemble ;
- impliquer à la fois parents et enfants dans la **mise en place d'un projet collectif** ;
- valoriser les différentes actions aussi bien en interne qu'en externe (ex : médias, partenaires, municipalités ...) ;
- se rapprocher d'autres organismes conduisant ce même type de missions afin d'échanger et d'éventuellement mettre en place des projets communs.

Sensibiliser à la protection de l'environnement et aux gestes écocitoyens

Mission 6-A

But principal de la mission : Préserver l'environnement par des pratiques citoyennes en sensibilisant les dirigeants, bénévoles, salariés et adhérents de la structure d'accueil, à travers des ateliers et des outils mis en place par les volontaires.

Exemples d'actions pouvant être effectuées :

- aider à la création de supports pédagogiques ou de fiches ateliers destinés à sensibiliser les membres de l'association d'accueil aux enjeux de la protection de l'environnement, du développement durable et du tri sélectif ;
- préparer au sein de l'association des ateliers de sensibilisation et d'information sur les thématiques du développement durable, du "consommer autrement" ou de commerce équitable ;
- participer à la promotion de ces supports pédagogiques et de ces ateliers ;
- faire appliquer les principes du développement durable lors de manifestations organisées par l'association ;
- valoriser auprès des membres de l'association les espaces naturels du territoire par l'organisation de sorties pédagogiques ;
- organiser des opérations de nettoyage (ex : plage) à la préservation et au balisage d'espaces naturels ;
- sensibiliser les membres de l'association à la pratique du covoiturage et à l'utilisation du vélo et des transports en commun ;
- rencontrer des enseignants, des élus de la commune ou des responsables d'associations pour les sensibiliser directement ;
- participer à des événements de promotion des espaces naturels et des gestes écocitoyens ;

Les interdits

Attention, dans le cadre de sa mission, l'engagé volontaire n'est pas autorisé à :

- se retrouver seul en responsabilité auprès de mineurs ;
- assurer l'encadrement en autonomie d'une pratique sportive ;
- utiliser ses compétences pour encadrer un entraînement ou réaliser des actes pédagogiques, notamment pour les volontaires disposant de diplômes sportifs (BAPAAT, BPJEPS, licence STAPS ...)
- assurer l'entretien des installations sportives ou du matériel ;
- exercer de tâches administratives et logistiques liées au fonctionnement courant de l'organisme d'accueil (secrétariat, standard, gestion de l'informatique ou des ressources humaines ...)